

RENOMAT L



NETTOYANT RAPIDE ALGICIDE

pour la **RÉNOVATION** de **MATÉRIAUX** de **CONSTRUCTION**

- ✓ Sans soude ou potasse caustique
- ✓ Action de nettoyage très rapide
- ✓ Curatif
- ✓ Non inflammable
- ✓ Haut pouvoir nettoyant et rénovateur
- ✓

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1150 g/l +/- 100 g/l
REACTION CHIMIQUE	: Alcaline
pH pur	: 13,25
pH 5%	: 11,85
ASPECT	: Limpide de couleur jaune
ODEUR	: Florale
TENSION SUPERFICIELLE à l'état pur	: 31,3 Dynes / cm
TENSION SUPERFICIELLE dans l'eau à 10 %	: 31,7 Dynes / cm
TENSION SUPERFICIELLE de l'eau	: 70,2 Dynes / cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Faiblement moussant, se rince facilement. Economique, actif à faible concentration.

Par sa basse tension superficielle en solution dans l'eau, élimine rapidement et efficacement les incrustations et les taches colorées provenant de dépôts de matières organiques, tanins végétaux, etc, fixées sur des supports, matériaux de construction exposés aux intempéries : Soubassements humides en béton, murs en pierres, enduits, crépis, enduits muraux compatibles, terrasses bétonnées recouvertes de dalles, de carrelages, de pavés ou de schiste ardoisier, bois, planchers et portiques en bois, terrasses, structures, équipements extérieurs en bois, etc.

Est utilisé par les professionnels du bâtiment et de la maintenance pour les travaux de nettoyage en extérieur, de rénovation, des matériaux de construction dans les lieux publics, mairies, bâtiments de collectivités, écoles, terrains de jeux ou courts de tennis, piscines ouvertes, bords et entourages de bassins, de terrasses, de fontaines, de bordures et allées bétonnées ou pavés dans les jardins publics, etc.



AVANT

APRÈS



MODES ET DOSES D'EMPLOI

APPLICATION : Sur surfaces chaudes ou exposées au soleil, humidifiées au préalable à l'eau claire.

Par pulvérisation, imprégnation d'une solution de nettoyage généralement diluée dans l'eau à raison, selon nature des surfaces et importance des dépôts de 1 partie de produit pour 2 à 8 parties d'eau.

Pour les dépôts récents, diluer à raison de 1 partie de produit pour 10 à 20 parties d'eau.

Généralement 1 litre de solution permet de traiter de 3 à 5 m² selon la porosité des surfaces.

Utiliser le matériel d'application approprié : Pulvérisateur ou arrosoir en plastique.

Laisser agir 30 minutes à 1 heure et effectuer un rinçage terminal neutralisant à l'eau claire au jet ou sous pression, ou éponger selon le cas, à la toile ou au balai éponge sur petites surfaces.

Dans le cas de dépôts anciens, épais, incrustés sur des surfaces poreuses irrégulières, ou cavités ; renouveler si nécessaire l'application ou appliquer, selon compatibilité, le produit pur.


Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C.

Nota : Après rinçage, dans le cas de matériaux, murs, enduits de façades particulièrement poreux, l'application complémentaire d'une imprégnation d'algicide antimousse rémanent (type 6005 – 6011) différera pendant quelques années (généralement 4 à 6 ans) la réimplantation des microorganismes végétaux apportés par l'environnement qui peut être rapide sur supports non hydrofugés.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation synergisée à base de composés oxydants et sels alcalins, agents de surfaces, abaisseurs de tension superficielle facilitant l'imprégnation et le nettoyage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

P264 Se laver à l'eau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- 30% ou plus de : agents de blanchiment chlorés

SODIUM HYPOCHLORITE, SOLUTION CL ACTIVE / CHLORITE DE SOUDE

Usage TP 02 : hypochlorite de sodium 128,65 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.

Ne pas utiliser sur alliages légers, étamés, galvanisés ou surfaces sensibles aux produits alcalins.

Dans le cas de surfaces fragiles, sensibles aux agents oxydants forts, faire un essai dans un endroit caché afin d'observer compatibilité et concentration de la solution de nettoyage avec le support.

Conservé à l'abri de la chaleur, de la lumière ou du soleil, stocker dans un endroit tempéré.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas de rejets importants, se conformer à la réglementation locale, neutralisation à un pH compris entre 5.50 et 8.50.

Ne pas rejeter le produit pur à l'égout.

Préparation renfermant du chlore actif, bien refermer l'emballage après utilisation, ne pas conserver au-delà de 1 an

Ne pas utiliser pour les eaux des bassins renfermant des poissons, les noyaux actifs renfermés peuvent avoir un effet toxique sur les organismes aquatiques.

Ne pas appliquer sur les plantes et pelouses à conserver, **arbres et sols en terre battue.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

